Yvelines : un Algérien condamné pour des viols sur mineures âgées de 12 à 15 ans

28/05/2016 à 11h22

Un Algérien de 43 ans a été condamné vendredi aux assises des Yvelines à 16 ans de réclusion criminelle pour avoir violé plusieurs adolescentes âgées de 12 à 15 ans. Ils les avait piégées en se faisant passer pour l'une de leurs amies sur Facebook. L'avocat général avait réclamé une peine de 12 ans contre l'accusé. La Cour d'assises a par ailleurs assorti sa condamnation d'une interdiction du territoire français.

Le violeur, un ancien militaire qui s'était reconverti dans une société de sécurité, entretenait une relation avec une collégienne de 15 ans. Il avait utilisé le compte Facebook de cette adolescente pour appâter ses camarades.

A l'une d'entre elles, âgée de 12 ans, il avait donné rendez-vous sur un parking de Viroflay (Yvelines) et, dans sa voiture, l'avait contrainte à lui prodiguer une fellation en la filmant. Il l'avait menacée de diffuser la vidéo du viol si elle se plaignait. Les faits s'étaient reproduits à deux reprises. […]

Le violeur a constamment affirmé que ses victimes étaient consentantes.

20 minutes

Merci à **marie salers**